



DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2020
Un excédent de fonctionnement qui démontre la bonne santé financière de la Ville

L'ASSOMPTION, LE 12 MAI 2021 – Comme prescrit par la loi, c'est lors de la séance ordinaire du 11 mai 2021 que la Ville de L'Assomption a déposé son rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020.

Le résultat de cet exercice présente un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 2 490 353 \$, démontrant encore une fois que la Ville exerce un contrôle serré de ses dépenses, mais également de l'attribution de son budget.

« Encore cette année, le conseil est fier de présenter un rapport financier qui démontre la bonne santé financière de notre Ville, malgré le contexte inhabituel de la pandémie de la COVID-19. Nous sommes en excellente position pour entreprendre les grands projets qui sont devant nous », a mentionné Sébastien Nadeau, maire de L'Assomption. « Le contrôle serré des dépenses combiné à l'aide gouvernementale de 2.1 M\$ reçue par la Ville pour la gestion de la COVID a certainement permis d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances », a ajouté le maire.

Excédent de fonctionnement et charges

Sur un budget de 40 599 070 \$, la Ville a réalisé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 2 490 353 \$. Cet excédent a été rendu possible principalement grâce à l'octroi d'une aide gouvernementale pour la gestion de la pandémie de la COVID-19 de l'ordre de 2 129 387 \$, ainsi que des droits de mutations supérieures au montant prévu au budget. L'essor du marché immobilier aura compensé pour le ralentissement de la construction du printemps 2020.

Au niveau des charges, le dépassement du budget a été principalement causé par une provision prise pour les travaux à entreprendre dans la mise en place du projet de la zone Agtech. Malgré que cette provision est présentée distinctement, il est à noter que la Ville a reçu une aide gouvernementale de 10 millions de dollars pour la réalisation de ces travaux.

Réalisations 2020

L'année 2020 a été non seulement marquée par la pandémie de la COVID-19 et les différentes initiatives qui en ont découlé (programmes de bons alimentaires et soutien aux restaurateurs et commerçants locaux), mais aussi par l'accélération du développement de la Zone Agtech à L'Assomption, avec la signature de l'acte de donation du terrain d'Electrolux. De plus, plusieurs initiatives environnementales ont été mises en place dans le cadre de la Politique environnementale 2019-2025 et de nombreux projets améliorant la qualité de vie des Assomptionnistes ont vu le jour (nouvelle piste de BMX, aménagement d'une butte à glisser, réaménagement de certains parcs, acquisition du vieux palais de justice, etc).

« Le bilan de 2020 est très intéressant tant au niveau des réalisations dans la communauté que sur le plan de l'aménagement du territoire et de la Politique environnementale. Le conseil et l'administration ont travaillé main dans la main dans plusieurs grands projets, ce qui donne de beaux résultats et des réalisations qui améliorent la qualité de vie des Assomptionnistes. Nous en sommes heureux et fiers! », a souligné le maire.

Suivant les nouvelles dispositions introduites par le projet de loi n° 122, le conseil municipal a fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs lors de la séance ordinaire du 11 mai.

Les faits saillants du rapport financier sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

-30-

Source : Emilie Forget, Conseillère en communication, Services administratifs, Ville de L'Assomption,
Cellulaire : 514 267-7268

